

foule des réclamants, à s'assurer si les réclamations ont, *primâ facie* un air de bon sens et à les transmettre aux cotiseurs. Ils ont aussi à répondre aux demandes fréquentes de renseignements de la part du public qui veut savoir à qui appartient tel ou tel terrain, telle ou telle maison : huissiers, avocats, locataires en perspective, etc.

Nous sommes journallement témoin de la somme de travail accomplie par ces employés, que nous ne saurions comparer qu'à celle qui incombe aux employés du département du trésorier, aux échéances de la taxe de l'eau, de la taxe d'affaires et des cotisations. Et leur besogne, à eux, reste aussi ardue, aussi pressée toute l'année.

Et l'on nous dit que ces employés sont probablement ceux qui reçoivent les traitements les plus modestes de tous les employés civiques. Quelques-uns, d'entre eux sont là depuis dix à douze ans à \$700 par année. Aussi, nous croyons que les contribuables, s'ils demandent un remaniement des salaires à l'hôtel de ville, préféreront voir ajouter au salaire des employés du département des cotiseurs, une partie de ce que l'on pourrait épargner ailleurs.

D'ailleurs, nous l'avons dit maintes fois, ce n'est pas en bas de l'échelle que les salaires sont trop élevés, c'est au sommet.

## L'ÉPARGNE

Quelles sont actuellement les institutions qui reçoivent la petite épargne, et quelles garanties offrent-elles au public ?

Il y a, d'abord, le gouvernement fédéral qui, au moyen de banques d'épargnes établies en différentes localités et de la caisse d'épargne postale qui fonctionne dans tous les bureaux de poste de quelque importance, se charge de faire valoir la petite épargne, en lui payant un intérêt de  $3\frac{1}{2}$  p.c. par an.

Les caisses d'épargne ou banques d'épargnes du gouvernement sont établies comme suit :

PROVINCES	VILLES	NOMBRE
Ontario	Toronto	1
Manitoba	Winnipeg	1
Colombie Anglaise	Victoria	1
Nouvelle-Ecosse	Halifax	1
	Divers	21
Nouveau Brunswick	St Jean	1
	Divers	7
Ile du Prince-Edouard	Charlottetown	1
	Summerside	1
	Total	35

Les banques d'épargne, ainsi que les caisses postales, offrent aux déposants la garantie du gouvernement, c'est-à-dire de toute la richesse imposable du pays. Il est

clair qu'on ne peut demander mieux et que, à intérêt égal, les déposants devraient donner la préférence à ces institutions. Mais il y a un inconvénient qui se fait sentir lorsque le déposant a besoin, de temps à autre, de retirer quelques fonds, pour faire face à un chômage prolongé ou à des dépenses imprévues : maladies, décès, etc. L'administration est centralisée à Ottawa ; pour pouvoir retirer tout ou partie de son argent, le déposant est obligé d'envoyer son livret, avec un reçu, à Ottawa, et d'attendre que les bureaux d'Ottawa aient passé les écritures nécessaires, pour autoriser le bureau où il a fait son dépôt à lui remettre les fonds dont il a besoin. Quelle différence avec les autres banques où, sur présentation d'un chèque ou d'un reçu convenablement signé, on reçoit immédiatement son argent.

On remarquera que le gouvernement n'a pas de banque d'épargne proprement dite dans la province de Québec. Il se trouverait à y faire concurrence à deux institutions privées, la Banque d'Épargne de la cité et du district de Montréal et la Caisse d'Économie de Québec, fondées et administrées expressément pour prendre soin de la petite épargne et la faire fructifier.

La Banque d'Épargne de Montréal, a été fondée il y a une trentaine d'années, à un capital de \$2,000,000, sur lequel, cependant, il n'a été versé que \$600,000. Elle avait en dépôt, au 31 juillet dernier, \$8,911,964.67, plus \$180,000 d'un fonds spécial de charité dont l'intérêt est distribué chaque année aux différentes institutions de charité de la ville, catholiques, protestantes, juives, etc. Le montant de dépôts qu'elle a reçus, énorme en comparaison avec son capital, était placé comme suit, au 31 juillet dernier :

Obligations du gouvernement fédéral	\$1,500,000 00
Obligations provinciales et municipales	2,045,047 99
Prêts sur actions de banques	2,021,643 29
Prêts sur garantie d'autres valeurs mobilières	2,714,735 40
Numéraire en caisse ou déposé à demande dans d'autres banques	1,420,290 75
Placements du fonds spécial de charité	180,000 00
Autres valeurs, immeubles, etc.	472,854 28
Total	\$10,354,571 66

La Caisse d'Économie, de Québec, a un capital souscrit de \$1,000,000, sur lequel il n'a été versé que \$250,000. Ses dépôts se montent à \$4,919,891.95, et ses fonds sont placés comme suit :

Obligations provinciales et municipales	\$2,389,945 85
Prêts sur garantie d'obligations fédérales et municipales	82,500 00
Prêts sur garanties d'actions de banques	409,021 69
Prêts sur garantie d'autres valeurs mobilières	1,362,675 32
Numéraire en caisse ou déposé à demande dans d'autres banques	836,159 74
Placements du fonds spécial de charité	83,000 00
Placements en actions de banque, faits avant l'octroi de la charte	73,239 00
Autres valeurs	89,599 27
Total	\$5,306,140 87

Comme on le voit, les fonds confiés à ces institutions sont hors de proportion avec leur capital versé et elles offriraient, à ce point de vue, moins de garantie que n'en offrirait la banque du Peuple, qui avait un capital (avec la réserve) de \$1,800,000 pour garantir \$6,708,000 de dépôts. Mais elles offrent un avantage considérable au point de vue de l'administration de ces dépôts, qui, d'après leur charte, ne peuvent être risqués en escomptes de billets, de traites, en avances sur marchandises, et autres opérations plus ou moins aléatoires. On remarquera aussi qu'elles gardent une somme considérable en fonds disponibles à première demande. Mais comme leurs placements, pour être sûrs, sont moins lucratifs que ceux des banques d'escompte, elles sont obligées de payer à leurs déposants un intérêt un peu moindre, c'est-à-dire 3 p.c. seulement, croyons-nous.

Les banques d'épargne et la caisse d'épargne postale du gouvernement fédéral, avec les deux institutions en dernier lieu mentionnées, sont les institutions spécialement administrées pour recevoir la petite épargne. Le montant au crédit des déposants, dans ces quatre institutions, était au 31 juillet :

Banques d'épargne du gouvernement	\$17,650,695 42
Caisses d'épargne postales	25,861,854 95
Banques d'épargne privées	13,059,417 18
Total	\$56,571,967 55

Maintenant l'épargne, petite et grosse, va aussi se placer dans les banques d'escompte qui ont établi des départements d'épargne. Ces banques ont actuellement, ou plutôt elles avaient au 30 juin dernier, en dépôts, \$180,664,129 ; mais pour combien figurent dans ce total, les fonds de la petite épargne ? C'est ce que nous ne pouvons pas savoir, les rapports faits au ministère des finances ne faisant pas la distinction entre les dépôts d'épargne et les autres. C'est là une lacune qu'il